



Draft du Plan d'Action
du
Réseau sur les Politiques de Pêche en
Afrique de l'Ouest
REPAO



Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest
- REPAO -

Sicap Liberté IV Villa n 5000 B.P. 7329

Soumbédioune Dakar (Sénégal)

Téléphone : (221) 825 27 87 / Fax : (221) 825 27 99

Site web : www.enda.diapol.org –

E-mail : repao@orange.sn / repao@endadiapol.org

Le REPAO a pour ambition de constituer un vaste réseau des acteurs de la pêche en Afrique de l'Ouest (pêcheurs artisans, pêcheurs industriels, transformateurs, mareyeurs, institutions gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales, partenaires au développement etc.) qui adhèrent et partagent la vision définie plus bas et acceptent de tendre vers des jeux à sommes positives consistant à concilier la recherche de compétitivité sur les marchés mondiaux, la satisfaction des besoins alimentaires des populations et la conservation durable des ressources halieutiques.

Une vision partagée du développement de la pêche en Afrique de l'Ouest :

Une pêche durable gérée de manière participative prenant en compte les aspirations et les droits des communautés de pêche, contribuant significativement aux économies nationales, soutenue par un engagement fort des Etats dans le cadre d'une coopération sous régionale, pour garantir la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté par une bonne pratique du commerce et restaurer les pêcheries.

Les missions :

- Faire de la pêche un des leviers de lutte contre la pauvreté pour les communautés de base dans une perspective de mieux contribuer au développement durable
- Favoriser l'émergence de politiques de pêche concertées et participatives, avec des acteurs disposant de suffisamment de capacités.
- Apporter plus de cohérence entre les marchés, les systèmes de production et la préservation des ressources halieutiques aux échelles locale, nationale, régionale et internationale.

Les objectifs :

- Favoriser la coproduction de politiques des pêches durables, concertées et participatives.
- Favoriser l'émergence d'acteurs de la pêche disposant suffisamment de capacités pour assumer toutes leurs fonctions.
- Promouvoir la valorisation des produits halieutiques.
- Promouvoir des pratiques de commerce responsable, durable et équitable de produits halieutiques.

Ce plan d'action reprend les différents axes d'intervention qui ont été définis dans la boussole du REPAO, comme champs d'action pour le réseau. Ici donc il est question de traduire ces axes en activités concrètes et de les planifier dans le temps et dans un espace.

Nous avons donc repris les trois axes d'intervention suivants pour les traduire en activités :

1. Promotion de politiques publiques cohérentes, concertées et durables dans le domaine de la pêche, et tenant compte des autres secteurs

La cohérence des politiques dans le domaine de la pêche est aujourd'hui un enjeu de taille pour l'Afrique de l'Ouest. En effet, l'absence de cohérence dans les politiques mises en œuvre par les Etats contribue aux contradictions souvent notées dans les orientations sectorielles des politiques de pêche, entre les politiques sectorielles en général (par exemple politique de pêche, politique de commerce et politique de l'environnement), et aussi entre les politiques nationales et les politiques régionales.

Cette cohérence passe par la participation des acteurs dans les processus de régulation des activités de pêche, par la nécessité de promouvoir la transparence et de l'éthique dans les relations entre acteurs. L'appui à la promotion de politiques publiques cohérentes, concertées et durable dans le domaine de la pêche en Afrique de l'Ouest va permettre au REPAO de promouvoir une approche participative, concertée, transparente et éthique dans le processus décisionnel à toutes ses échelles d'intervention. Il nécessite parfois au-delà de la promotion de cette approche de réformer l'environnement juridique et économique afin que le cadre institutionnel soit adapté à la transparence, à la participation et au respect d'une éthique dans les relations entre acteurs. Le REPAO est disposé à contribuer à la réforme de cet environnement juridique et économique.

L'appui à la promotion de politiques publiques cohérentes, concertées et durable dans le domaine de la pêche en Afrique de l'Ouest va permettre au REPAO de promouvoir dans les pays de la sous-région des espaces de concertation et de régulation à toutes les échelles. Il est prévu d'entreprendre les actions suivantes :

1. Promotion de conseils locaux de pêche artisanale (CLPA) dans la sous région
2. Mettre en place des cadres de concertation au niveau de chaque pays et au niveau régional
3. Renforcer et consolider les expériences de surveillance participative dans la sous région
4. Promouvoir dans tous les pays de la sous région une meilleure gouvernance des Aires Marines Protégées
5. Répertorier les éléments de cohérence ou d'incohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest à l'échelle nationale et sous régionale
6. Organiser un atelier sous régional sur les enjeux liés à la cohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest
7. Mettre en œuvre un plan d'action pour améliorer la cohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest

2. Renforcement des capacités des acteurs et consolidation de leurs échanges au niveau sous régional

Les actions qui seront entreprises pour cet axe d'intervention découleront d'un processus de concertation et de dialogue avec les organisations professionnelles dans chaque pays, précédé d'un diagnostic de la dynamique des acteurs de la pêche. Le REPAO va appuyer ce processus de diagnostic, de dialogue et de concertation pour déterminer les priorités en termes de :

1. Renforcement de la démocratie participative au sein des organisations
2. Renforcement des capacités d'organisation de négociation, de lobbying et de plaidoyer
3. Consolidation des échanges et de la mutualisation des expériences

3. Promotion de la valorisation des produits halieutiques et du commerce responsable, durable et équitable

Il s'agit à ce niveau de promouvoir la valorisation des ressources halieutiques, notamment par le biais de la transformation artisanale. En effet, devant des stocks halieutiques en déclin et face à des perspectives de marché peu claires, il faudrait que les producteurs mettent l'accent sur la recherche de valeur ajoutée comme alternative viable à l'exportation en l'état de produits halieutiques notamment sur le marché européen. Il s'agit aussi d'appuyer les acteurs pour un commerce responsable, durable et équitable qui équivaut à les encourager à avoir des pratiques de pêche responsables et durables de telle sorte que les produits halieutiques qui sont proposés au commerce puissent porter un label produits provenant de « pêche responsable et durable ». C'est aussi soutenir les acteurs de la pêche pour qu'ils aient un meilleur accès aux marchés. Les actions à entreprendre à ce niveau sont les suivantes :

1. Mettre en œuvre un programme de valorisation et de commercialisation des produits halieutiques sur le marché africain
2. Renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure compréhension des enjeux liés à la libéralisation du commerce (relations commerciales UE ACP, commerce sous régional de produits halieutiques, normes sanitaires et phytosanitaires, subventions pour les pêcheries etc.)
3. Appui aux professionnels pour le respect des normes sanitaires et d'hygiène pour les produits halieutiques
4. Mettre en œuvre un projet pilote d'écocollabélisation des produits de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest

Stratégies pour la mise place de ce plan d'action :

- Communication, Productions d'informations et vulgarisation
- Liens systématiques à consolider entre la recherche et les autres acteurs
- Bonne circulation de l'information
- Capitalisation et mutualisation
- Partenariat et création de synergies avec d'autres réseaux
- Appuyer les composantes à faire des contributions significatives au regard de la mission
- Actions conjointes de lobbying et de plaidoyer
- Intégration de la dimension humaine

Financement du Plan d'Action :

- Développement de projets conjoints
- Engagement solidaire et mutualisation des ressources

Tableau de programmation des activités

ACTIONS	ECHELLES	DUREES/PERIODICITES	DEBUT
Fonctionnement du Réseau			
Promotion du REPAO, financement du plan d'actions, Mise en oeuvre et Evaluation régulière de la Charte.	Nationale et Sous Régionale, Internationale	Continue	Avril 2007
Tenues des réunions du Comité d'orientations stratégiques du REPAO	Sous régionale	Tous les six mois	Avril 2007
Organisation du Forum Annuel du REPAO	Sous régionale	3 jours	Avril 2008
Ateliers nationaux de planification des plans d'actions nationaux	Nationale	3 mois	Mai 2008
Fonctionnement de la Coordination et de l'animation du Réseau	Régionale	Continue	Avril 2008
1. Promotion de politiques publiques cohérentes, concertées et durables dans le domaine de la pêche, et tenant compte des autres secteurs			
1.1. Promotion de conseils locaux de pêche artisanale (CLPA) dans la sous région	Sous région	18 mois	Mai 2007

ACTIONS	ECHELLES	DURES/PERIODICITES	DEBUT
1.2. Mettre en place des cadres de concertation au niveau de chaque et au niveau régional	Nationale et sous régionale	24 mois	Octobre 2007
1.3. Renforcer et consolider les expériences de surveillance participative dans la sous région	Nationale : Guinée Puis autres pays de la sous région	12 mois	Mai 2007
1.4. Promouvoir dans tous les pays de la sous région une meilleure gouvernance des Aires Marines Protégées	Nationale	12 mois	Octobre 2007
1.5. Répertoire les éléments de cohérence ou d'incohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest, à l'échelle nationale et sous régionale	Nationale et sous régionale	Un mois	Septembre 2007
1.6. Organiser un atelier sous régional sur les enjeux liés à la cohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest	Sous régionale	3 jours	Octobre 2007
1.7. Mettre en œuvre un plan d'action pour améliorer la cohérence des politiques dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest	Nationale et sous régionale	24 mois	Janvier 2008

ACTIONS	ECHELLES	DURES/PERIODICITES	DEBUT
2. Renforcement des capacités des acteurs et consolidation de leurs échanges au niveau sous-régional			
2.1. Renforcement de la démocratie participative dans les organisations	Nationale	12 mois	Janvier 2008
2.2. Renforcement des capacités de négociation, de lobbying et de plaidoyer	Nationale et sous régionale	12 mois	Janvier 2008
2.3. Consolidation des échanges et de la mutualisation des expériences	Sous régionale	6 mois	Janvier 2009
3. Promotion de la valorisation des produits halieutiques et du commerce responsable, durable et équitable.			
3.1. Mettre en œuvre un programme de valorisation et de commercialisation des produits halieutiques sur le marché africain	Sous régionale	36 mois	Juillet 2007
3.2. Renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure compréhension des enjeux liés à la libéralisation du commerce (relations commerciales UE ACP, commerce sous régional de produits halieutiques, normes sanitaires et phytosanitaires, subventions pour les pêcheries etc.)	Nationale et sous régionale	6 mois	Juin 2007

ACTIONS	ECHELLES	DUREES/PERIODICITES	DEBUT
3.3. Appui des professionnels pour le respect des normes sanitaires et d'hygiène pour les produits halieutiques	Nationale et sous régionale	6 mois	Juillet 2008
3.4. Mettre en œuvre un projet pilote d'écotaxation des produits de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest	Nationale	36 mois	Juin 2007
4. Divers			
4.1. Mise en œuvre d'un programme sur les impacts des changements climatiques dans les écosystèmes marins en Afrique de l'Ouest : croisement entre les connaissances scientifiques et les savoirs locaux	Régionale	24 mois	Juin 2007
4.2. Un programme de prévention et de lutte contre le VIH Sida dans les communautés de pêche	Régionale	36 mois	Juin 2007